

DELIBERATION
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
de l'Université de Bourgogne

Séance du 7 juillet 2020

Délibération n° 2020 - 07/07/2020 – 1

*Approbation du procès-verbal de la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire du 16 juin 2020*

- VU le code de l'éducation,
- VU l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne,
- VU la délibération n° 2020-10/04/2020-1 du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne relative aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances de l'établissement et aux modalités d'enregistrement et de conservation des débats

Effectif statutaire : 41 Membres en exercice : 37 Quorum : 19 Membres présents : 22 Membres représentés : 10 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 32 Pour : 32 Contre : 0
--	---

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Bourgogne, après en avoir délibéré, **approuve le procès-verbal de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 16 juin 2020.**

Dijon, le 7 juillet 2020
Le Président de l'Université de Bourgogne,

Vincent THOMAS



PJ : procès-verbal de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 16 juin 2020

Délibération transmise au Recteur de la région académique de Bourgogne
Franche-Comté, Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en formation plénière

Séance du mardi 16 juin 2020

en visioconférence via TEAMS

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire s'est réunie en formation plénière le mardi 16 juin 2020 à 14h00 en visioconférence via TEAMS, sous la présidence de Monsieur Vincent THOMAS, Président de l'Université de Bourgogne

Collège A (7) : DEMONCEAUX Cédric ; FAENZI Daniele ; FIORENTINO Karen ; GAIMARD Maryse ; GROS Claude ; IMHOFF Luc ; MARTIN Alain

Collège B (8) : BOURILLOT Éric ; COUTURE Olivier ; GUERRIAUD Mathieu (donne procuration à Sylvie SIRE à partir de 15h) ; MICHEL Carine ; RAUWEL Alain ; SALVADORI Philippe ; SEREE-CHAUSSINAND Christelle ; SIRE Sylvie

Collège Personnel BIATSS (4) : Mme Pascale AUROUX ; Mme Véronique LAHAIE; M. Xavier URBAIN ; M. Philippe VIGNERON.

Collège des usagers (15) : BARANTON Chloé ; BARRET Simon (suppléant, représente RODRIGUES Dorian); BRANCATO Nathan ; CLOUZOT Léa ; DEVISE Anthony ; FONTAINE Liam (donne procuration à Anthony DEVISE) ; GUYONNET Julie ; KALAYCI Mélissa (donne procuration à BARANTON Chloé à partir de 16h); LECANTE Audrey ; LECOMTE Julie (suppléante, représente FARGE Clémence) ; MICONNET Vincent ; PION Soline ; ROULLIAT Maxence (donne procuration à GUYONNET Julie) ; TAMIZET Sara ; YVENAT Capucine (donne procuration à CLOUZOT Léa)

Collège des Personnalités extérieures : (non encore désigné)

Invité à titre consultatif : Delphine MOUTURIER-GRILLOT, CROUS BFC

Invités : Mme Emilie BARTHET, Directrice du SCD ; Mme Claire BONNARD, MCF en Sciences de l'Éducation (IREDU); M. Cyril GOMET, Directeur de Cabinet ; Mme Sophie MORLAIX, Vice-Présidente déléguée.

Le Président ouvre la séance à 14h00.

Point 1 - Informations

Le Président souhaite revenir sur la session d'examen qui se déroule actuellement à l'Université de Bourgogne, dans des conditions particulières compte tenu de la crise sanitaire et des modalités de contrôle des connaissances adaptées.

Aucune difficulté n'est remontée jusqu'au lui jusqu'à présent. Il y a évidemment quelques problèmes mais qui ont été réglés en interne.

Il tient à remercier toutes les équipes pédagogiques, les scolarités et les services de la Direction du Numérique pour le travail à la fois de titans et de fourmis réalisé durant cette période si particulière. C'est d'autant plus remarquable que cela se fait dans des conditions inhabituelles.

Le Président précise aux élus qu'un nouveau Directeur a été nommé au SEFCA : Philippe THOMAS. Il lui a demandé de rédiger un rapport d'étonnement avant la fin des congés d'été.

L'Université de Bourgogne devrait recevoir le rapport de la Cour des Comptes très prochainement. Un rendez-vous est fixé cette semaine avec la vérificatrice mandatée. Alain BONNIN est convié pour que la discussion puisse se faire avec l'ensemble des informations afférentes à la période d'observation (2013-2019).

La DGESIP a diffusé récemment aux établissements d'enseignement supérieur un courrier indiquant le gel des droits d'inscription pour l'année universitaire 2020-2021.

Le Président rappelle que les étudiants en difficultés sont normalement boursiers et ne paient pas de droits d'inscription. Cela impacte les établissements car le Ministère octroie une compensation financière aux établissements en fonction du nombre d'étudiants boursiers, mais qui ne couvrent pas la totalité des frais non perçus.

Le Président informe les élus qu'il a demandé à Claire BONNARD, Maitre de Conférences (IREDU), de présenter les résultats d'une enquête menée pour mieux comprendre les conséquences de la période de confinement sur la vie étudiante et identifier notamment les situations de vulnérabilité. Elle a été diffusée entre avril et juin 2020, en ligne via les réseaux sociaux. Il y a eu 2 097 réponses sur l'ensemble de la France, avec une attention particulière sur la Bourgogne (environ 35%) et l'Île de France. Les questions ont porté sur : Informations générales (statut de l'étudiant, lieu d'habitation...); Études (accès à Internet, équipements et pièces de travail, heures de travail, relation avec les enseignants...); Transport (changement de lieu d'habitation ...); Santé (alimentation, vulnérabilités...); Finances (difficultés financières ...).

Les réponses et statistiques obtenus sont détaillés en séance (*cf annexe 1*) et sur le site de l'IREDU (<https://iredu.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2020/06/20020.pdf>).

Le Président note que l'alimentation et la fracture numérique sont les deux points saillants qui ressortent de cette enquête.

Claire BONNARD précise que les difficultés financières des parents se répercutent sur les étudiants.

Véronique LAHAIE retient que les étudiants font part d'une grande détresse psychologique et de sérieuses difficultés financières. Elle demande si la différence est faite entre les étudiants boursiers qui ont un job d'appoint et ceux non boursiers avec un job d'appoint, et entre ceux qui ont un emploi et ceux qui n'en n'ont pas.

Elle évoque le fait qu'il y a peut-être eu un manque de communication de la part de l'institution, générant une inquiétude. Cela se ressent aussi du côté des personnels. Elle demande si l'enquête sera rendue publique. Elle est en ligne sur le site de l'IREDU mais si l'information n'est pas connue, les personnes n'iront pas la consulter. Il faudrait communiquer sur ce sujet.

Claire BONNARD précise que l'enquête a distingué les étudiants avec emploi salarié, qui ont plus de difficultés et sont inquiets. La mesure de l'origine sociale est à approfondir avec d'autres indicateurs.

Daniele FAENZI demande si un focus sur les étudiants de l'Université de Bourgogne sera fait ou pas.

Claire BONNARD précise que ce n'est initialement pas prévu mais que cela peut être envisagé.

Le Président revient sur la communication faite depuis le début du confinement au sujet des dispositifs mis en place à l'Université de Bourgogne sur l'ensemble des réseaux, ainsi que via les associations de filières. Des mails ont été envoyés aux étudiants pour les informer des possibilités de dons informatiques et d'aides alimentaires.

500 colis alimentaires ont été distribués pendant le confinement, sur l'ensemble des sites sauf Mâcon.

Les difficultés sanitaires ont également été prises en charge par le CPSU. 115 étudiants ont été reçus pour des problèmes psychologiques. 95 étudiants ont été suivis via des consultations non psychologiques.

Anthony DEVISE indique que l'Université de Bourgogne a plutôt bien communiqué, avec un relais sur les réseaux sociaux et en lien avec les associations. Ensuite, il y a des étudiants qui n'ont pas assez accès à internet, qui n'ont pas le matériel ou pas le réflexe de regarder les mails.

Le Président insiste sur le fait qu'il y a un réel problème sur les mails reçus sur les boîtes « etu », non transférées par les étudiants sur leurs boîtes personnelles, et qui restent donc non consultés par de nombreux étudiants.

Un travail de pédagogie sur ce point va être mené avec les tuteurs de rentrée pour remédier à ce problème, et demander aux étudiants de consulter leur adresse mail institutionnelle, qui est indispensable pour la vie universitaire.

Olivier COUTURE confirme que les étudiants ne consultent pas les mails et qu'ils n'apparaissent souvent pas dans les listes de diffusion. Il y a un important problème de cohérence entre l'annuaire pouvant être édité à partir d'Apogée et les listes de diffusion à constituer.

Luc IMHOFF souhaite revenir sur l'article diffusé le 15 juin 2020 sur Infos Dijon, intitulé « NUMÉRIQUE : Moodle et Teams ont sauvé l'Université de Bourgogne pendant le confinement » de Jean-Christophe TARDIVON. Il déplore que l'UB valorise ce type de communication, avec un article sur TEAMS. Il faudrait plutôt valoriser les personnels et non un logiciel privé. Un bilan serait à faire de cette période.

Le Président rappelle que la presse titre ce qu'elle veut, en application du principe fondamental de

liberté de la presse. Cet article explique surtout comment les outils numériques ont permis la continuité de l'activité à l'Université de Bourgogne.

Le Président indique qu'il y a bien sûr de très nombreuses actions mises en œuvre par les personnels, qu'un bilan est en cours, qui montre la qualité et l'implication des personnels dans toute leur diversité. Si une session d'examens a été possible, c'est évidemment grâce aux équipes.

Mélissa KALAYCI précise qu'elle a trouvé la communication très faible. De nombreux étudiants stressés l'ont contactée parce qu'ils n'avaient pas de réponses concernant les résultats d'examen ou encore les rattrapages.

Le Président évoque le fait qu'un plan numérique est en cours en réflexion. L'idée est de constituer un stock de matériel qui serait prêté à l'année pour que tous les étudiants soient équipés et que leur scolarité se déroule dans de bonnes conditions.

Le Président évoque la désignation des personnalités extérieures à la CFVU.

Cf. article 35 des statuts de l'UB :

<https://www.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/Statuts-uB-approuves-CA-22012020.pdf>

La procédure est assez compliquée. Il faut tout d'abord que le Conseil d'Administration désigne l'une des 4 personnalités. Cela sera fait le 9 juillet 2020. Les membres de la CFVU doivent ensuite désigner 2 autres personnalités extérieures. L'élection à la Vice-Présidence de la CFVU pourra être programmée sur le mois de septembre 2020, sous réserve bien sûr de la situation sanitaire.

Point 2 - Appel à candidatures des représentants de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire au sein de différents conseils et commissions

Le Président informe la CFVU qu'il a bien noté que certains élus ont déjà fait acte de candidature pour participer à différentes commissions, notamment celles sur volontariat.

Il invite les élus à envoyer un mail à Aline FULON pour indiquer leur demande de participation jusqu'au Vendredi 3 Juillet 2020 maximum. Ce point passera en CFVU le 7 juillet 2020. Une synthèse des candidatures reçues sera faite en amont de cette future séance.

Point 3 - Approbation des procès-verbaux des séances des 17 avril et 12 mai 2020

Le Président présente aux élus les deux procès-verbaux. Il demande s'il y a des observations ou des demandes de modifications. En l'absence de remarques, il propose l'adoption de ces deux procès-verbaux.

Délibération soumise aux élus par le Président :

Adoption des procès-verbaux des séances des 17 avril et 12 mai 2020, tels que présentés en séance

Membres élus présents ou représentés : 35

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 35

Contre : 0

Pour : 35

Point 4 - Adaptation des modalités pédagogiques et de contrôle des connaissances et du calendrier des examens pour l'année universitaire 2019-2020 en raison de la crise sanitaire : IUT Dijon-Auxerre, IAE, et Enseignement A Distance (EAD)

Le Président évoque ce dossier en indiquant que c'est la suite de la délibération adoptée par la CFVU le 12 mai 2020, au vu du cadrage acté pour l'adaptation des modalités de contrôle des connaissances (MCC) et des calendriers d'examens en raison de la crise sanitaire par la CFVU du 17 avril 2020.

Le Directeur de l'IUT Dijon-Auxerre avait prévenu que la décision de l'IUT passerait en Conseil d'Institut le 26 mai 2020 et qu'il transmettrait ensuite les informations pour la CFVU. L'IUT propose de nombreuses neutralisations. Les dates de Grand Jury ont également été précisées, ainsi que les capacités d'accueil en alternance en deuxième année de DUT.

Il y a également une demande pour le Master 1 IMBS de l'IAE concernant la seconde session pour les semestres 1 et 2. L'Enseignement A Distance a indiqué les MCC et le calendrier d'examens pour le DAEU option A.

Le Président précise que l'on est sur l'achèvement des travaux du 12 mai 2020. Il y aura sans doute quelques adaptations à étudier à la prochaine CFVU en juillet, mais ce sera résiduel. Les éléments pour la session de rattrapage de septembre devraient également être remontés par les composantes et actés, afin de clore ce dossier.

Délibération soumise aux élus par le Président :

Adoption des propositions de l'IUT Dijon-Auxerre, de l'IAE et de l'EAD relatives à l'adaptation des modalités pédagogiques et de contrôle des connaissances et du calendrier des examens pour l'année universitaire 2019-2020 en raison de la crise sanitaire, tels que présentés en séance

Membres élus présents ou représentés : 35

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 35

Contre : 0

Pour : 35

Point 5 - Modification de la fixation des bornes universitaires pour l'année 2019-2020

Le Président rappelle que ce sujet a déjà été évoqué en CFVU le 17 avril et le 12 mai 2020.

Le Ministère autorise les établissements à décaler la fin de l'année universitaire au 31 décembre 2020, pour que les étudiants puissent avoir un cursus complet. Cela permettra notamment aux étudiants en cycle diplômant de pouvoir finaliser une période de stage, sans avoir à payer des droits d'inscription et la CVEC.

Il faut que la CFVU émette un avis sur cette question, avant que le Conseil d'Administration ne délibère le 9 juillet 2020.

Proposition soumise aux élus par le Président :

Adoption des bornes universitaires modifiées pour l'année 2019-2020

Membres élus présents ou représentés : 35

Avis favorable à l'unanimité (35 Pour)

Point 6 - Préparation de la rentrée 2020 : restitution des travaux du groupe de travail dédié

Le Président indique aux élus de la CFVU que le scénario prévu à l'UB s'oriente vers une reprise en présentiel à 100% à la rentrée.

Il y a des raisons pédagogiques car les enseignants estiment qu'il est primordial d'avoir du présentiel, même si des outils numériques pour du distanciel peuvent être utilisés. L'interaction « réelle » avec les étudiants ne peut être remplacée.

L'idée est de partir d'un scénario avec possibilités de dégradation le cas échéant, au vu des conditions sanitaires qui seront constatées.

Le planning a expliqué qu'il était possible et relativement facile de partir d'une situation à 100% et de dégrader, alors que l'inverse est très compliqué.

Pour ces deux raisons, technique et pédagogique, le 100% est privilégié.

Le Président remercie les participants aux différents groupes de travail pilotés par Sophie MORLAIX, et l'ensemble des équipes des composantes qui ont répondu et pris au sérieux cette question. Il apparaît que la très grande majorité souhaite un retour le plus normal possible.

Sophie MORLAIX présente aux élus le cadrage prévu pour la rentrée, suite aux propositions émanant des groupes de travail thématiques ayant réfléchi aux différentes problématiques auxquelles il faut apporter des réponses. Elle rappelle que ces travaux ont été réalisés sur le principe de la concertation, en sollicitant notamment les élus des différentes listes, les composantes (Directeurs et Responsables administratifs), les pôles et services ainsi que les Vice-Présidents, selon un calendrier assez contraint.

Au départ, on partait d'un scénario avec 20% en présentiel, avec un public accueilli en priorité (L1 néo-entrants).

Une note de la DGESIP a permis de desserrer les contraintes imposées en mai avec initialement le respect des 4 m², les 20% et une certaine distanciation physique.

Chaque établissement doit établir les modalités pratiques de sa rentrée. Pour ce qui concerne l'accompagnement des personnels, cela sera présenté au Comité Technique le 24 juin 2020. Ce n'est

pas du ressort de la CFVU. Il est rappelé que le cadrage présenté aujourd'hui a fait l'objet d'une note mise à disposition des élus en amont de la séance.

Une note de cadrage globale sera soumise au Conseil d'Administration du 9 juillet 2020.

Sophie MORLAIX présente aux élus un document reprenant les travaux des 4 groupes de travail thématiques : organisation logistique, numérique et continuité pédagogique ; accueil des L1 ; remédiation ; mobilité et relations internationale (cf annexe 2).

↳ GT organisation logistique, numérique et continuité pédagogique

Sophie MORLAIX précise que les équipes souhaitent un retour dans les conditions les plus normales possibles. Cela est envisageable, avec bien sûr le respect des normes sanitaires, impliquant la désinfection des locaux selon les consignes qui seront alors en vigueur. Il serait très difficile d'aller de 20 % à 100 %, alors qu'inversement, si la situation évoluait de façon défavorable, des pistes existent pour basculer sur un mode dégradé.

S'il y a un retour effectif dans les locaux, les besoins en ménage seront accrus. En parallèle, l'université doit prendre en compte le besoin de matériel pour les étudiants si le scénario du distanciel devait être privilégié.

Le besoin d'accompagnement des équipes et des étudiants si on revenait dans une situation à distance s'est fortement exprimé compte tenu de l'expérience vécue, sans anticipation possible, à compter du 16 mars 2020. Des idées innovantes ont été évoquées, comme des capsules de cours.

↳ GT accueil des L1

L'accueil des étudiants en première année de Licence est un objectif prioritaire de l'établissement. Cela implique une réflexion sur les modalités de mise en place du tutorat de rentrée, qui doivent être adaptées à la situation sanitaire.

Compte tenu de ces circonstances, que faut-il dire aux nouveaux étudiants intégrant une Licence 1?

Il est précisé que le CROUS Bourgogne Franche-Comté (BFC) va recruter plus de services civiques pour accompagner les tuteurs.

Des visites du Campus physiques ou virtuelles seront proposées.

Lors du tutorat, les étudiants auront un temps dédié à l'activation du compte « etu.u-bourgogne.fr », avec transfert du mail institutionnel sur la boîte personnelle.

Une sensibilisation aux normes citoyennes et sanitaires est prévue.

Un point sera fait sur les aides numériques disponibles, avec notamment le pack Microsoft gratuit pour éviter des dépenses inutiles aux étudiants.

La dématérialisation de la présentation numérique des outils de la BU et des ressources documentaires est envisagée.

Ont aussi été évoqués : élaboration d'une charte de sécurité sanitaire signée par voie électronique, éducation aux comportements écoresponsables, centre d'entraide entre les étudiants animés par les associations étudiantes...

↳ GT remédiation

L'idée est d'avoir des étudiants tuteurs de remédiation qui pourraient valider une UE engagement au vu de leur investissement dans cette mission.

Sophie MORLAIX précise qu'un partenariat avec le projet RITM-BFC est envisagé, afin d'assurer le financement des heures enseignants.

Il est indiqué que le choix de la forme (en présence, à distance...) et du rythme (mois, année...) sera

laissé à la discrétion des composantes, en fonction de leurs particularités.

Dans le cadre du dispositif AGIL, s'il reste des places, on pourrait intégrer des étudiants. Ce point est encore en réflexion.

Il est prévu un accompagnement de la part du CIPE pour cela, avec des tests de niveaux et de positionnement pour les étudiants. Un travail avec des collègues universitaires belges est en cours.

↳ GT mobilité et relations internationale

Dans ce groupe, il a été question de mettre en place une dématérialisation des inscriptions administratives pour les étudiants étrangers, avec virement bancaire. Un accompagnement renforcé de cette population qui arrive est prévu. Un enseignement à distance pour les étudiants ne pouvant pas venir en France pourrait être mis en place.

Sophie MORLAIX souligne le fait que ce qui est envisagé est évidemment très dépendant des relations avec les autres pays et des mesures décidées localement, qui sont très évolutives selon la situation sanitaire constatée.

Le Président remercie Sophie MORLAIX pour cette restitution des travaux qui ont été très riches. Ils permettront d'alimenter la note de cadrage qui sera établie et présentée au Conseil d'Administration le 9 juillet 2020. Il soumet ces propositions à la discussion de la CFVU.

Delphine MOUTURIER-GRILLOT du CROUS BFC évoque en séance le projet de déploiement d'un bureau d'accueil multiservices. Il est envisagé un parcours en duo avec les tuteurs UB, ainsi que des manifestations culturelles. Elle demande comment l'accompagnement des L1 et L2 est envisagé et s'il y aura des visites guidées du Campus. Elle précise que des permanences dans les restaurants et résidences universitaires sont prévues pour accompagner les étudiants dans leurs démarches liées au logement, aux aides sociales...

Il est possible d'envisager une formation organisée en commun pour les tuteurs UB et des volontaires engagés en service civique CROUS BFC fin août, avec coordination des actions des uns et des autres pour répartir les rôles et surtout qu'ils aient les mêmes informations et puisse les diffuser aux étudiants.

Pascale AUROUX indique qu'il faudra en effet travailler sur cette organisation. La démarche est déjà engagée. Le nombre d'heures dédié doit être précisé. Tout cela est à prévoir en fonction des conditions sanitaires et de ce qui sera possible en septembre. La présentation des services du CROUS BFC, de la CAF, de la Sécurité sociale est prévue.

Delphine MOUTURIER-GRILLOT précise qu'elle a aussi avancé de son côté et est en lien avec plusieurs organismes partenaires dont le CRIJ ou Action logement.

Il faudrait organiser une formation en amphithéâtre avec tous les volontaires engagés en service civique, et des formations sur sites pour tout ce qui relève d'une offre locale type Divia, Ginko...

Le CROUS BFC envisage de remettre des Packs de bienvenue aux étudiants, numériques ou pas, élaboré avec les partenaires, avec des adresses dédiées pour les étudiants.

Julie GUYONNET souhaite remercier les participants de tout le travail engagé pour la préparation de cette rentrée. Elle indique la position de « Bouge Ton Campus » : il semble trop tôt pour prévoir une rentrée en présentiel. Il n'y a à ce jour pas assez de recul sur la situation pour partir de ce principe.

Le Président rappelle qu'il n'est pas exclu de faire rentrer les étudiants en distanciel. Il sera possible de dégrader le présentiel si nécessaire, compte tenu des normes sanitaires qui seront alors en vigueur.

Le principe est de laisser la liberté à chaque composante de déterminer ce qu'il y a de mieux pour son public étudiant.

Pour UFR Sciences de Santé, la première année PASS est prévue en distanciel.

L'objectif majeur est de pouvoir accueillir les néo entrants en présentiel.

Il n'est évidemment pas exclu que cela ne puisse être organisé in fine. Il s'agit d'être extrêmement prudent. Mais il faut que l'on soit en mesure de retrouver ce lieu de socialisation qu'est l'université. Nous ne sommes pas faits pour vivre dans des cavernes numériques. Il faut maintenant apprendre à vivre avec le virus. S'il faut un kit gel + masque, avec une circulation dans un certain sens, nous nous organiserons. Il faut une adaptation des comportements individuels pour le bien collectif.

Vincent MICONNET évoque le fait de placer des cours le samedi matin. Il alerte sur la situation des étudiants qui travaillent le samedi. Cela peut les mettre en difficultés. Il faut faire attention sur ce point-là.

Le Président précise qu'il faudra veiller à ce que cela reste en effet l'exception.

Sophie MORLAIX indique que le groupe de travail a pensé à ce problème. La priorité serait de faire venir les étudiants de Dijon plutôt le samedi, et de pouvoir organiser autrement pour les étudiants empêchés. Il faudra des discussions au sein des composantes si jamais cela doit se passer ainsi.

Luc IMHOFF estime que l'achat d'ordinateurs portables pour les personnels de la Maison de l'université est une bonne chose. Quid des Webcams dans les salles de TD?

Le Président précise que ces achats ont pour but de faciliter le télétravail administratif des personnels. Cela permettra de redéployer le parc informatique dans les composantes et aussi pour les étudiants. Des financements du côté de RITM-BFC sont possibles, via une enveloppe utilisée pour des besoins informatiques. Cela permettrait de s'appuyer sur le PIA.

Tout n'est pas organisé aujourd'hui. Un plan numérique comportant un volet pédagogique est en cours de conception.

Luc IMHOFF alerte sur le fait qu'il faut se positionner très vite sur le matériel de captation car il y a des achats en nombre actuellement, avec donc des risques de ruptures de stock.

Le Président précise que ce besoin est en effet connu. Il s'agit d'effectuer un recensement dans les composantes pour voir ce que l'on peut commander. Des kits à 200 € ont été évoqués. Il faut voir ce qui est possible au vu des besoins et du marché actuel.

Sylvie SIRE indique que si la rentrée à l'IUT Dijon se fait en présentiel, il va falloir organiser les choses d'une manière différente. Certains enseignants ne veulent pas être enregistrés pendant qu'ils font leurs cours. Il faut envisager de demander aux étudiants de faire un bon usage des enregistrements possibles, via une Charte de bonne conduite par exemple, avec une obligation de respect des enseignants, des étudiants ...

Le Président valide cette proposition. Il rappelle qu'il est nécessaire d'avoir ce type de document signé par la Communauté universitaire pour pouvoir engager des procédures si besoin. S'il y a une

obligation de souscrire à cette Charte, alors une sanction sera possible en cas de manquement.

Christelle SERÉE-CHAUSSINAND rappelle que les étudiants de L1 ont signé cette année avec le contrat pédagogique de réussite étudiante (CPRE) une charte de bonne pratique. Le CRPE a vocation à être signé par les étudiants de L1+L2 à la rentrée 2020.

Elle s'interroge sur la situation des étudiants à risques : est-ce que l'on va recenser ces étudiants dans le cadre de l'organisation de la rentrée ? Certains pourraient être réticents à suivre des cours dans des grands amphithéâtres.

Le Président précise que sur cette question, il faut s'appuyer sur un relais médical par la médecine de ville ou universitaire (CPSU). Il faudra nécessairement une adaptation à la situation individuelle. Il s'agira de voir comment on le formule.

Olivier COUTURE souhaite revenir sur l'utilisation des logiciels de visioconférence et les outils mis à disposition par l'Université de Bourgogne.

Le Président indique qu'à l'occasion des nombreuses réunions auxquelles il a participé depuis mars 2020, il a pu tester pratiquement tous les outils utilisés par les différents établissements publics. Le constat est clair : ils ne sont pas performants et ne permettent pas de travailler efficacement.

Il informe les élus qu'une motion a été très récemment adoptée par la Conférence des Présidents d'Université (CPU) qui appelle l'Etat à se doter d'un outil public gratuit qui présenterait toutes les garanties de performance et de droits pour les utilisateurs. C'est très attendu par la communauté universitaire. Il n'a à ce jour pas connaissance d'une réponse du gouvernement.

Olivier COUTURE demande s'il est possible de regrouper les outils Moodle et Plubel sur une seule plateforme pour plus de maniabilité des listes de diffusion pour les responsables de formation car cela peut être très lourd en gestion. Pour les promotions de 500 étudiants, il faudrait pouvoir faire des groupes. Or cela ne semble pas possible alors qu'on a une base de données avec Apogée.

Le Président indique qu'il va demander à Alexandre Fournier de le contacter pour évoquer cette question plus précisément.

Xavier URBAIN précise qu'il existe bien un lien possible entre Apogée et Plubel. Mais il apparaît que Plubel ne sait pas le prendre en compte, et ne peut pas aller à un niveau plus fin. Ce n'est pas Apogée qui pose problème. Techniquement, la liaison n'est pas faite.

Le Président tient à souligner la grande qualité du travail de pilotage réalisé par Sophie MORLAIX. La synthèse des travaux menés dans les groupes de travail thématiques n'était pas simple à faire et à restituer.

Il adresse ses remerciements à tous les participants pour leur investissement et le temps consacré à ce sujet, et un merci spécial à Sophie MORLAIX.

Proposition soumise aux élus par le Président :

Adoption des propositions d'organisation pour la rentrée 2020, telles que présentées en séance

Membres élus présents ou représentés : 35

Ne prennent pas part au vote : 6
Avis favorable (29 Pour)

Point 7 - Offre de formation rentrée 2020

- Réforme des études de Santé : fiches filières PASS et L.AS

Sophie MORLAIX présente le dossier aux élus de la CFVU. Elle diffuse un power point en séance (*voir copie des 3 vignettes ci-dessous*). Elle rappelle le contexte dans lequel se fait la réforme des études de Santé.

2 VOIES D'ACCES

- PASS (Parcours Accès Santé Spécifique- ancienne PACES - 770 places) :
Majeure santé/mineure disciplinaire
- L.AS (Licence Accès Santé- L1 : 272 places):
Majeure disciplinaire/ mineure Santé

A l'Université de Bourgogne, les disciplines qui s'engagent en L.AS-PASS sont les Langues et communication, Philosophie-Psychologie, Droit, Sciences et Techniques, SVTE et STAPS.

REPERES SUR LA CREATION DES DIFFERENTES MINEURES

→ CONCERNANT la MINEURE SANTE (L.A.S Mineure santé) :

Elle est composée de 3 modules de 5-6 ECTS chacun. L'étudiant en suit 2 selon son UFR d'origine. Chaque UFR participante choisit pour sa fiche filière de donner 5 ou 6 crédits ECTS à chaque module.

Les 3 modules proposés pour la mineure santé sont : Santé, Sciences Vie et SHS.

100% de l'enseignement est en e-learning.

Un module de 5 crédits ECTS (SHS pour la L.AS SVTE et Sciences Vie pour toutes les autres LAS) sera au S1 et le module Santé sera au S2.

→ CONCERNANT les MINEURES FILIARISEES (PASS mineures filiarisées)

Le poids de chacune est de 10 ECTS (= 100 h de cours).

Elles seront suivies par les étudiants de Dijon et de Nevers (N=30).

Il y a 6 Mineures filiarisées :

- la mineure STAPS : 100% e-learning avec une partie de pratique sportive sur toute l'année.
- la mineure SVTE : présentiel et e-learning. Enseignement au S2 exclusivement
- la mineure Droit : essentiellement en e-learning, sauf 15 h de TD de méthodologie juridique. Enseignement intégralement au S2
- la mineure STS : 100% présentielle (50% physique, 50% chimie). Enseignement au S2 exclusivement
- la mineure Psychologie/Philosophie : 70% psychologie (présentiel, cours du soir au S2), 30% philosophie (e-learning majoritaire)
- la mineure Langues/Communication : 100% présentiel et au S2.

Julie GUYONNET demande des précisions sur l'attribution des ECTS. Elle s'étonne qu'il y ait des partiels sur des notions nationales. Comment les enseignants vont-ils adapter cela ? Elle précise par

ailleurs qu'il y a peut-être une erreur dans la L.AS Droit car il est indiqué 72 crédits ECTS.

Une erreur matérielle de dénomination de fichier est par ailleurs signalée pour l'UFR DSEP (cf document qui décrit la PASS - Mineure Droit)

Sophie MORLAIX indique qu'il existe un PASS avec la mineure Droit et une L.AS avec mineure Santé. L'équipe pédagogique est libre d'enlever ou d'ajouter une UE. Cela explique le total de 72 crédits ECTS.

Xavier URBAIN indique qu'il avait la même remarque sur l'erreur matérielle pour le document de l'UFR DSEP. Il explique que le fait de laisser le choix aux composantes de fixer 5 ou 6 crédits ECTS selon les filières ne va pas faciliter la modélisation dans Apogée.

Le Président propose aux élus de valider les propositions remontées par les composantes, sous réserve de modifier l'intitulé erroné du fichier transmis par l'UFR DSEP.

On note que l'UFR Sciences de Santé n'a pas encore transmis la fiche filière du PASS pour l'année 2020-2021. Ce point sera donc étudié lors d'une prochaine CFVU.

Proposition soumise aux élus par le Président :

Adoption des fiches filières PASS et L.AS transmises par les composantes, telles que présentées en séance

Membres élus présents ou représentés : 35

Avis favorable à l'unanimité (35 pour)

- demandes de modifications des fiches filières pour la rentrée 2020

Sophie MORLAIX présente également ce point en séance. Un tableau récapitulatif des demandes de modifications de fiches filières pour la rentrée 2020 a été transmis dans les documents de travail mis à disposition des élus dans le lien cloud dédié.

Julie GUYONNET demande des précisions sur les modifications pour la licence de Philosophie, pour laquelle il est indiqué « CC + écrit ». Philippe VIGNERON indique que cela renvoie à un écrit qui aura lieu en janvier ou en mai 2021.

Xavier URBAIN évoque la demande concernant la répartition des coefficients entre semestres 1 et 2 pour le Master 1 Philosophie. Il estime qu'il y a une trop grande différence entre ce qui est prévu pour le semestre 1 (coef 5) et le semestre 2 (coef 13). Il faut normalement respecter une proportionnalité. Il précise qu'au niveau des semestres, il est rare de voir cela. Il évoque le Référentiel commun des études (RCE) de l'Université de Bourgogne, rubrique 1.2.4 : « *Les éléments constitutifs, UE et semestre sont affectés d'un coefficient. Les UE sont affectées de coefficients qui peuvent être différenciés, en Licence, dans un rapport variant de 1 à 5(exemple: de 2 à 10 ou de 3 à 15)* ».

Le Président rappelle qu'il n'y a pas de règle particulière sur ce point-là en Master. Les crédits correspondent aux coefficients. On peut le constater mais pour s'y opposer, il n'existe pas vraiment d'arguments.

Olivier COUTURE demande si ces coefficients s'appliquent bien sur les semestres.

Philippe VIGNERON précise que oui et qu'il s'agit d'une demande de la composante visant à valoriser le stage, qui compte pour 50% de la note de Master 1. Ils ne peuvent pas séquencer le travail qui se fait sur toute l'année. On ne peut pas découper les ECTS. Cela explique ce qui est indiqué dans le tableau : « Il s'agit de corriger une erreur due à l'ambiguïté des conventions de coefficientage (décompte par semestre ou par année ?) : la note du mémoire principal doit compter pour 50% de la note de l'année, et les notes des neuf autres UE (UE 1 à 5 du premier semestre et 1 à 4 du second semestre) doivent compter, à égalité, pour l'autre moitié. D'où une mesure sur 18 en tout, répartie en 5 / 13 pour préserver la symétrie du nombre d'UE (cinq) par semestre. Actuellement, mais la situation de déséquilibre actuelle est stricto sensu une aberration, les UE du S1 ont un poids 2,6 fois supérieur aux UE comparables du S2, et le mémoire principal ne compte que pour un tiers de la note totale au lieu de la moitié. La modification proposée suffit à rétablir la pondération souhaitée ».

Le Président note que s'il existe une bonne raison pédagogique, avec des exercices pédagogiques qui demandent un vrai investissement, il est favorable à ce que cela soit validé, avec l'accord de la composante. On comprend, au vu de la demande formulée, qu'il s'agit de traduire la réalité de prise en compte du mémoire. On voit bien ici quels éléments pédagogiques justifient ce déséquilibre. Il propose de conserver ce qui a été voté par le Conseil de l'UFR Lettres et Philosophie.

Danièle FAENZI souligne que l'objection est plus par rapport à ce qui est inscrit dans le Référentiel commun des études qui n'est pas précis concernant la proportionnalité des coefficients à respecter entre les semestres.

Le Président propose que cette question puisse être étudiée en amont de la rentrée prochaine, en fonction de ce que permet la réglementation. Le RCE UB pourra être modifié ou faire l'objet de précisions si nécessaire.

Proposition soumise aux élus par le Président :

Adoption des demandes de modifications de fiches filières transmises par les composantes pour la rentrée 2020, telles que présentées en séance

Membres élus présents ou représentés : 35

Avis favorable à l'unanimité (35 Pour)

- UMDPC-Santé : demandes d'ouverture et de modifications de formations

Evelyne KOHLI, Directrice de l'UMDPC-Santé, présente les dossiers aux élus de la CFVU.

Le premier concerne la demande de création de la mention Psychiatrie et Santé mentale au sein du Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), pour laquelle une démarche auprès du Ministère ESRI existe en parallèle pour l'accréditation. Cette mention est prévue dans le Décret n°2019-836 du 12 août 2019. Les avis des instances UB devront être remontés à la DGESIP. Elle rappelle que ce dossier a été validé dans les conseils de l'UB l'an dernier, selon la même procédure. Trois mentions avaient été présentées. Il s'agit donc d'une quatrième mention.

On note que cette mention équivaut à 160 heures, pour 20 ECTS, réparties en une UE fondamentale avec des enseignements « bases fondamentales » et « clinique ».

Elle précise que le DE IPA compte 20 inscrits cette année. Il y a une forte demande sur la mention Psychiatrie et Santé mentale. Les IPA pourront prendre en charge des patients chroniques, ce qui permettra de décharger les médecins de certaines tâches.

Il est précisé que ce DE, avec grade de Master, donne la possibilité aux diplômés de poursuivre en Recherche. Il est ouvert en formation initiale, mais il faut 3 ans de pratique pour pouvoir s'inscrire.

Proposition soumise aux élus par le Président :

Adoption de la demande d'ouverture du Diplôme d'Etat Infirmier en Pratique Avancée mention Psychiatrie et Santé mentale

Membres élus présents ou représentés : 35

Avis favorable à l'unanimité (35 Pour)

Evelyne KOHLI présente ensuite la demande de création du Diplôme Universitaire (DU) Intelligence Artificielle Santé (IAS) en partenariat avec l'école d'ingénieurs CESI de Strasbourg, le CHU, le CGFL ainsi que le Pôle BF-Care. Il mobilise des enseignants-chercheurs de plusieurs laboratoires de l'UB. Le DU IAS a reçu le soutien de Dijon Métropole. Cette ouverture a été annoncée il y a quelques jours, en application du plan de communication conçu avec les partenaires, l'objectif étant d'avoir un nombre d'inscrits suffisant pour ouvrir à la rentrée.

Il est précisé que l'objectif est de pouvoir utiliser l'IA et d'en concevoir toutes les conséquences. L'IA est au cœur de la médecine du futur, avec le développement de l'aide au diagnostic et à la décision, les opérations assistées, le suivi des patients à distance, les prothèses intelligentes, les traitements personnalisés grâce au recoupement d'un nombre croissant de données (big data), etc. Parmi les obstacles ralentissant l'adoption de l'IA: la crainte du remplacement du médecin par la technologie ; l'absence ou l'insuffisance de formation des professionnels de santé dans le domaine de l'IA ; le manque de formation à la pratique interdisciplinaire. Ce DU IAS vise à comprendre les enjeux de l'IA en Santé ainsi que les freins afin d'utiliser l'IA dans le cadre d'un projet dans les domaines de l'aide au diagnostic et de la prise de décision, de la médecine de précision, de l'imagerie médicale, de la robotisation, rééducation/réhabilitation, parcours de soins ville-hôpital-domicile. Il permet d'appréhender les aspects organisationnels, règlementaires, économiques et éthiques liés à l'IA dans la pratique et de concevoir et coordonner un projet d'IA (Parcours de soins, Drug design, Rééducation...).

Cette formation s'adresse à un public large. Il n'y a qu'une seule formation similaire en France (DU Intelligence artificielle appliquée en santé Paris-Descartes). L'enseignement sera en ligne, accessible et gratuit proposé par Microsoft. Il est composé de 6 modules, pour un total de 80 heures. Les droits de formation sont fixés à 1600 euros.

Proposition soumise aux élus par le Président :

Adoption de la demande d'ouverture du Diplôme Universitaire Intelligence Artificielle Santé

Membres élus présents ou représentés : 35

Avis favorable à l'unanimité (35 Pour)

Evelyne KOHLI évoque les modifications concernant le DU Alimentation Santé Micronutrition (ASM) et le DU Pratiques Paramédicales en Nutrition et Micronutrition (PPNM). Matthieu GUERRIAUD prend la responsabilité de ces 2 DU. Les volumes horaires sont ajustés, avec plus de e-learning.

La formation courte (FC) « 19ème Rencontres de Beaune Recherche en Transplantation », avec pour thème « L'avenir des transplantations - Séminaire associé au master 2 RHG », initialement prévue en avril 2020, est reportée.

Le DU Education en Santé devient le DU Prévention et Education en Santé (PREVEDUC). Les objectifs sont de renforcer les compétences éducatives et la réflexion éthique des professionnels, de développer une approche interprofessionnelle et situer sa pratique professionnelle en éducation pour la santé et éducation thérapeutique et de favoriser l'appropriation théorique et pratique d'outils méthodologiques et pédagogiques et leur mobilisation dans des actions d'éducation pour la santé et d'éducation thérapeutique. La formation est de 124 heures d'enseignement sur une année universitaire dont 110h de présentiel + 14h de e-learning + 70h de stage optionnel.

La création du Diplôme Inter Universitaire (DIU) « Chirurgie pariétale » est ensuite présentée. C'est un diplôme créé par plusieurs établissements qui a pour visée l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la prise en charge et au traitement chirurgical de patients atteints de hernie et/ d'éventration, y compris complexes. Le Professeur Pablo ORTEGA-DEBALLON sera le responsable pour Dijon. Il compte 170 h de formation dont 80h de e-learning. Il n'y aura pas d'inscription administrative à l'UB à la rentrée. Tout se fera à Reims, qui a fixé les tarifs des droits de formation, qui sont de 1 000 euros (400 euros pour les Internes).

Proposition soumise aux élus par le Président :

Adoption des demandes de modifications des DU Alimentation Santé Micronutrition (ASM), DU Pratiques Paramédicales en Nutrition et Micronutrition (PPNM), DU Prévention et Education en Santé (PREVEDUC), du report de la Formation Courte « 19ème Rencontres de Beaune Recherche en Transplantation » et de la création du DIU Chirurgie pariétale.

Membres élus présents ou représentés : 35

Avis favorable à l'unanimité (35 Pour)

Point 8 - Projets internationaux

Bernhard ALTHEIM du Pôle International présente aux élus les 3 projets d'échange diplômants, qui concernent 4 pays (Cuba, Espagne, Italie, République Tchèque).

Il évoque ensuite les 13 projets d'échanges non diplômants avec des partenaires au Japon, Corée du Sud, Canada, Bolivie, Brésil, Colombie et en Europe.

Deux annexes financières concernent les accords avec le Cameroun (pour le Master délocalisé SSN) et les 7 universités partenaires de l'alliance FORTHEM (« Consortium agreement »).

6 accords Erasmus sont indiqués pour information des élus.

Ces projets ont été validés en amont par les composantes

Bernhard ALTHEIM précise que l'Université de Bourgogne a déposé 3 dossiers en mars 2020 dans le cadre du programme Erasmus + « Strategic partnership » : Complex trajectories, Murccia, Winstars.

Proposition soumise aux élus par le Président :

Adoption des 18 projets internationaux, tels que présentés en séance

Membres élus présents ou représentés : 35

Avis favorable à l'unanimité (35 Pour)

Point 9 - Fixation des bornes, des périodes de suspension des cours et d'inscription pour l'année universitaire 2020-2021

Les calendriers présentés concernent les procédures administratives (inscriptions, réinscriptions, demande de validation des acquis, demande de validation des études supérieures...).

Ce document fait l'objet d'une présentation en CFVU tous les ans. Il est très utilisé par les services de scolarité et les services d'accueil afin de renseigner de manière précise les étudiants sur les dates et échéances pour les différentes procédures.

Proposition soumise aux élus par le Président :

Adoption du calendrier pour la fixation des bornes, des périodes de suspension des cours et d'inscription pour l'année universitaire 2020-2021, tel que présenté en séance

Membres élus présents ou représentés : 35

Avis favorable à l'unanimité (35 Pour)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 17h25.

Annexes :

1 – Présentation de Claire BONNARD

2- Présentation de Sophie MORLAIX – rentrée 2020

Les conditions de vie étudiante en période de confinement : Premiers résultats de l'enquête

Kenza El Hadj Saïd, Claire Bonnard, Jean-François Giret



ETUDE DE L'IREDU

JUIN 2020

L'enquête

- Mieux comprendre les conséquences de la période de confinement sur la vie étudiante et d'identifier notamment les situations de vulnérabilité
- Diffusion entre avril et juin 2020
- 2 097 réponses : ensemble de la France avec une attention particulière : région Bourgogne (environ 35%) et Ile de France
- Ensemble de questions portant sur :
 - Informations générales (statut de l'étudiant, lieu d'habitation...)
 - Études (accès à Internet, équipements et pièces de travail, heures de travail, relation avec les enseignants...)
 - Transport (changement de lieu d'habitation ...)
 - Santé (alimentation, vulnérabilités...)
 - Finances (difficultés financières ...)

L'enquête

- Diffusion des questionnaires en ligne via les réseaux sociaux
 - Biais de représentativité

- Résultats provisoires
 - Pondération pour viser la représentativité de la population étudiante
 - Modélisation : corriger les effets de structure

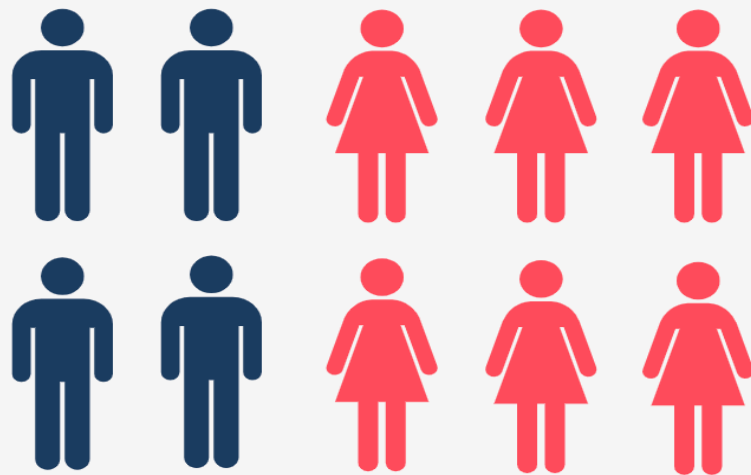
L'enquête

- Diffusion des questionnaires en ligne via les réseaux sociaux
 - Biais de représentativité

- Résultats provisoires
 - Pondération pour viser la représentativité de la population étudiante
 - Modélisation : corriger les effets de structure

Lieu de confinement

LE LOGEMENT DE CONFINEMENT



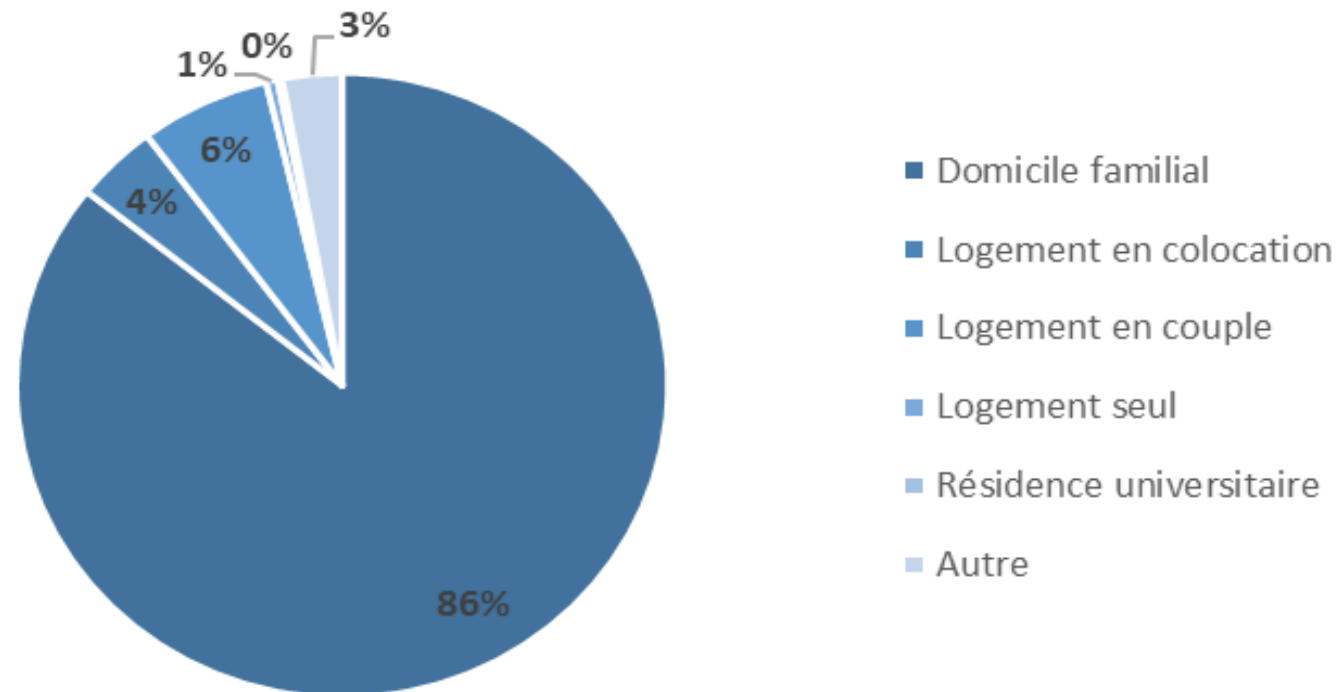
53,4%

Ont changé de lieu
d'habitation à
l'issue de l'annonce
du gouvernement.

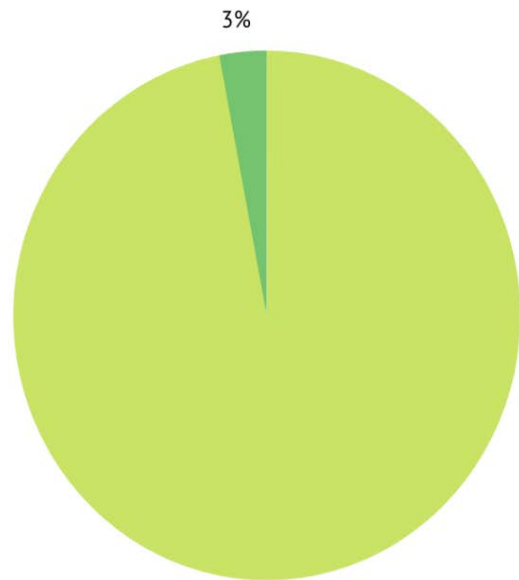
46,5% sont restés dans leur
logement principal

Lieu de confinement

Si oui, quel type de logement avez-vous choisi ?



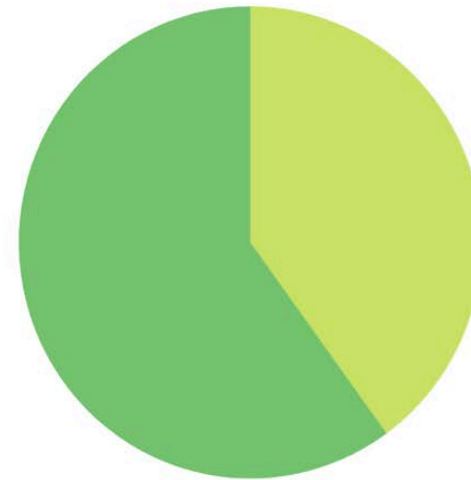
Accès Internet et équipements de travail



97%

ont accès à Internet sur leur lieu de confinement

97%



40%

ont déclaré connaître des problèmes de connexion sur leur lieu de confinement

60% DES ETUDIANTS

Accès Internet et équipements de travail

PROBLEMES DE CONNEXION

En zone blanche

7%

**Pas assez de
débit**

61%

**Box Internet
défectueuse**

34%

Accès Internet et équipements de travail

	Ensemble	Boursier	Non boursier
Smartphone	43%	46%	41%
Tablette	8%	7%	9%
Ordinateur perso	89%	86%	90%
Ordinateur partagé	10%	12%	9%
Aucun	0%	0%	1%

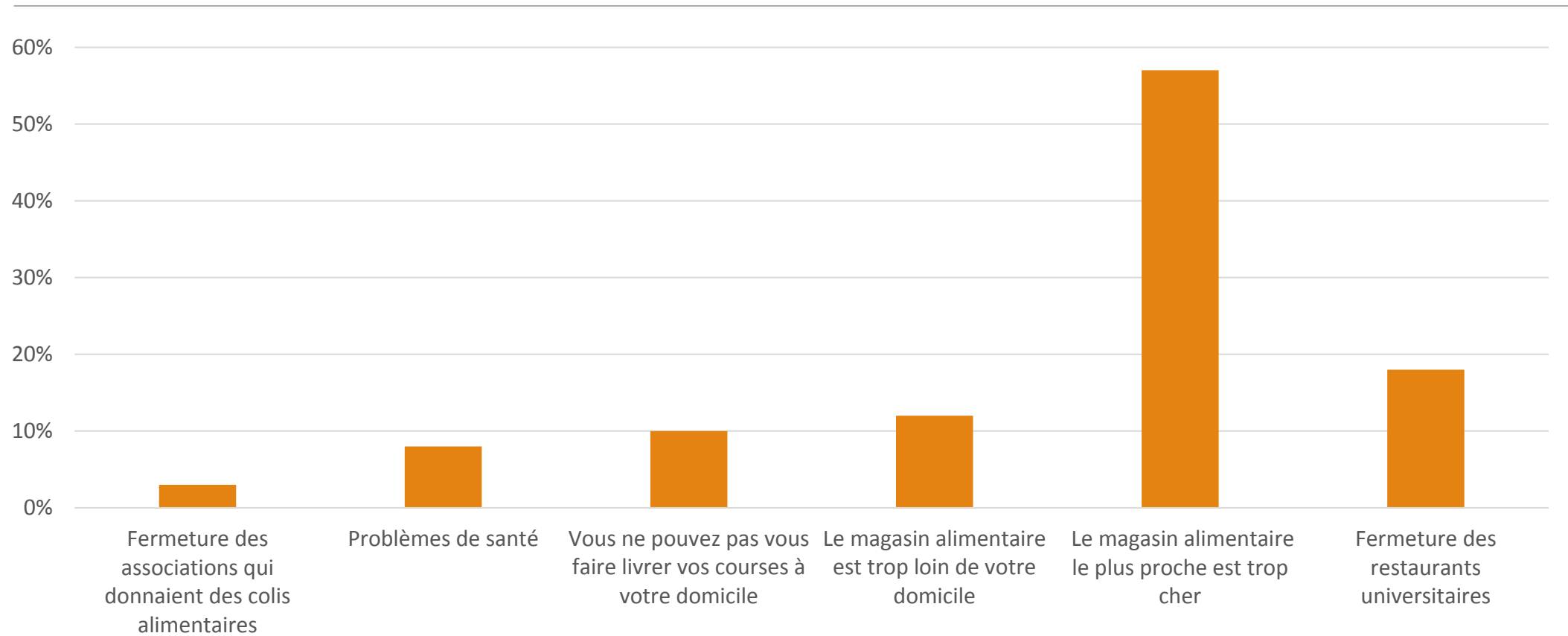
Continuité pédagogique

	Ensemble	Boursier	Non boursier
Manque parfois le contenu pédagogique principal	35%	38%	33%
Manque des ressources complémentaires	43%	45%	41%
Manque des outils de communication numérique	9%	11%	8%
Manque des informations sur vos cours	53%	56%	51%
D'autres charges qui vous empêchant de travailler	26%	27%	25%
Aucune difficulté	17%	19%	14%

Alimentation pendant le confinement

	Ensemble	Boursier	Non boursier
"Il m'arrive fréquemment de me restreindre"	3%	3%	2%
"Je dois faire attention"	16%	19%	13%
"Je mange à ma faim"	81%	77%	84%

Raisons des difficultés d'alimentation



Confinement et difficultés financières

	Ensemble	Boursier	Non boursier
Oui plus que d'habitude	17	27	13
Les mêmes que d'habitude	22	22	22
Non pas de difficultés	46	36	49
Un peu moins de difficultés	15	15	16

RAISON DES DIFFICULTES FINANCIERES

**Perte d'un emploi
étudiant**

36%

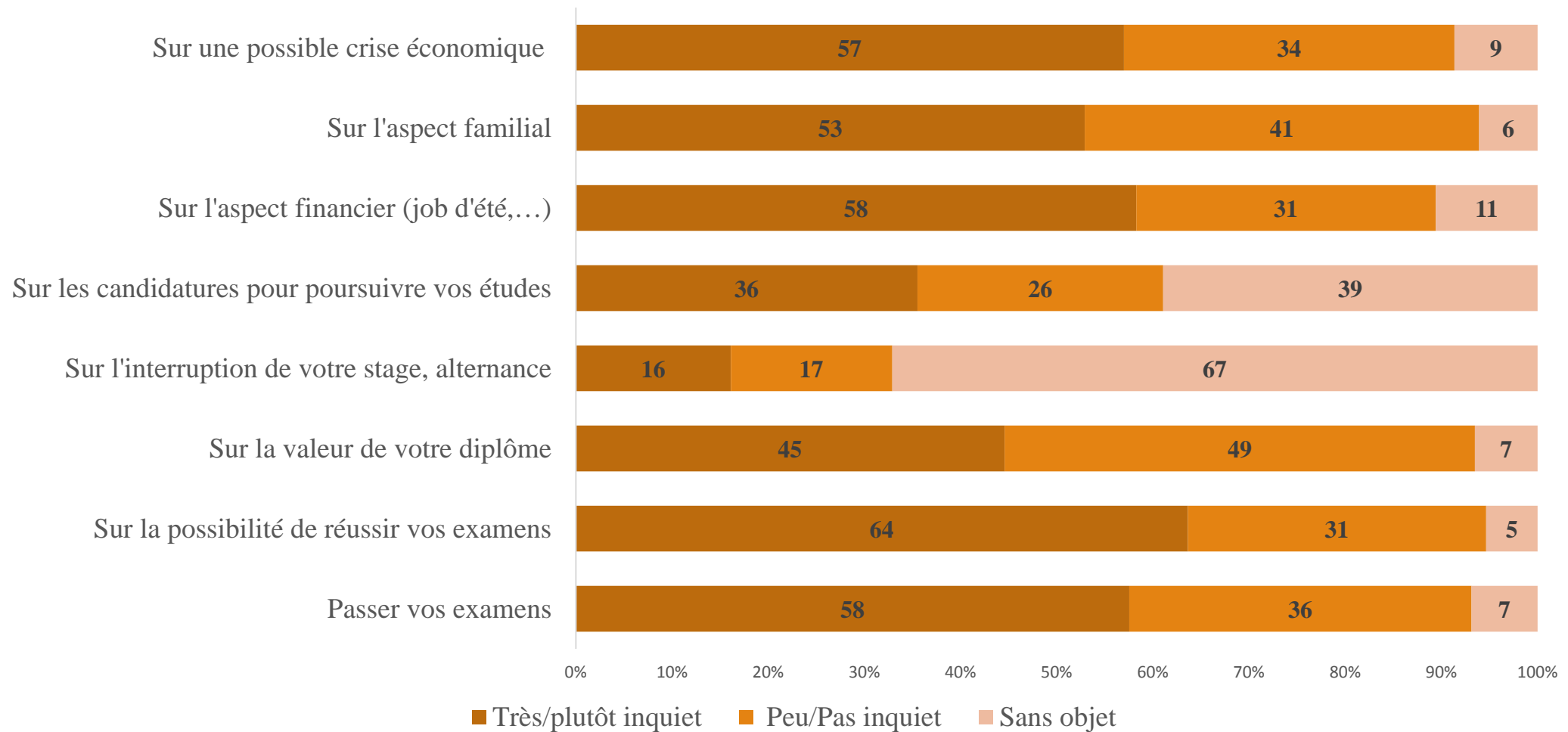
**Perte d'un stage
rémunéré**

5%

**Absence ou perte
d'aide familiale**

50%

Les inquiétudes des étudiants



Qui sont les étudiants les plus inquiets ?

Sur la possibilité de passer les examens	Sur la possibilité de réussir vos examens	Sur la valeur de votre diplôme, de vos examens	Sur l'interruption de votre stage, alternance	Sur les candidatures pour poursuivre vos études	Sur l'aspect financier (job d'été...)	Sur l'aspect familial	Sur une possible crise économique
+ les boursiers	+ les boursiers	+ les femmes	+ Les femmes	+ les femmes	+ les boursiers	+ les boursiers	+ les femmes
+ les femmes	+ les femmes	+ les étudiants salariés	+ Les étudiants salariés	+ Les étudiants en licence	+ les femmes	+ les femmes	+ étudiants salariés
+ Les étudiants en licence	+ Les étudiants en licence	+ Les étudiants en licence			+ étudiants salariés	+ étudiants salariés	+ Les étudiants en master
					+ Les étudiants en licence	+ Les étudiants en licence	



ORGANISATION DE LA RENTREE 2020 À L'UB

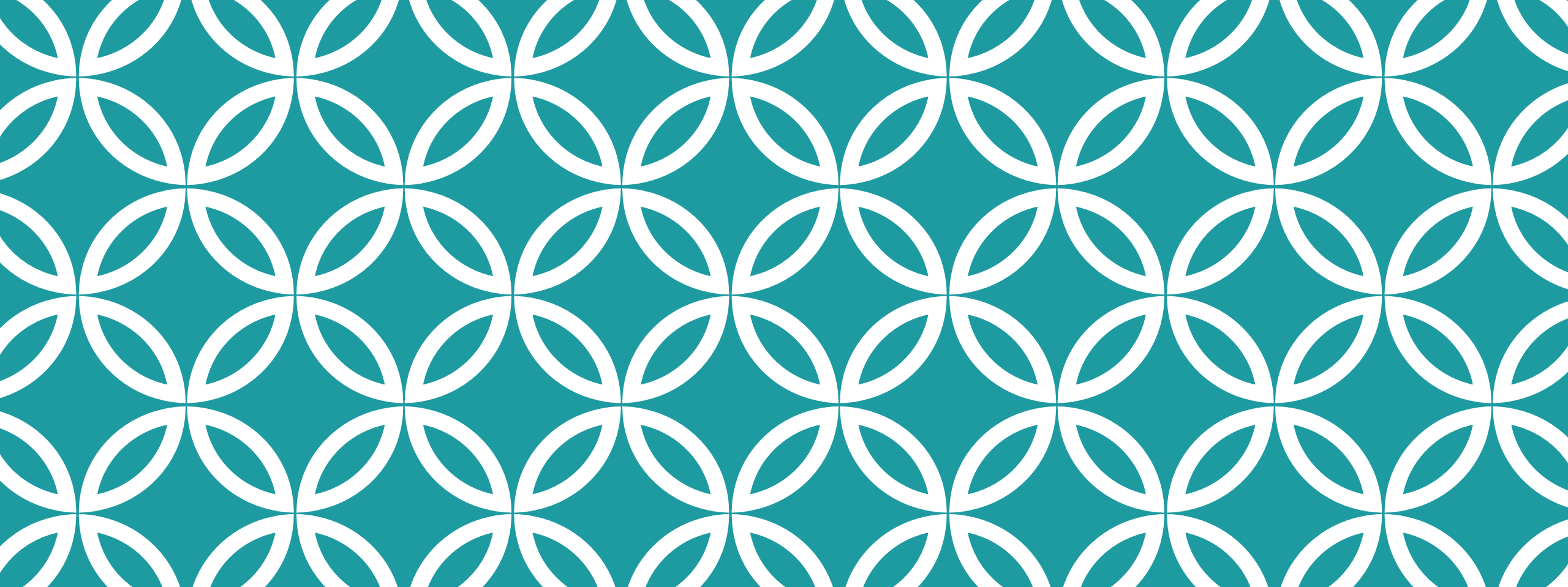
**Synthèse des apports des
groupes de travail et des
retours des composantes**

PRINCIPES DE CONCERTATION

- Travail demandé aux composantes
- Mise en place d'un groupe de travail " Préparation de la rentrée 2020", composé de :
 - * **Membres élus** de la CFVU,
 - * **Représentants de composantes** (directeurs ou RA),
 - * **Représentants de personnels administratifs**
 - * **Membres ou directeurs de certain services** (PFVU, SCD, service logistique)
 - * **Membres du PFVU, et du CIPE**, du DRAIO adjoint du rectorat,
 - * **Différents vice-présidents de l'UB** (numérique, formation, alternance et apprentissage, relations internationales)
 - * **Personnes ayant proposé volontairement leur candidature.**

LISTES DES PARTICIPANTS AUX DIFFERENTES SOUS COMMISSIONS

Accueil des L1	Remédiation L1	Mobilité et Relations internationales	Organisation logistique et numérique- continuité pédagogique	Accompagnement des personnels
<ul style="list-style-type: none"> - S. Morlaix - P. Auroux - L. Clouzot - M. Henry - P. Danaudière - X. Urbain - E. Husson - S. Delaunay - A. Rauwel - V. Miconnet - MG. Gerrer - E. Bois - C. Labruère - L. Imhoff 	<ul style="list-style-type: none"> - C. Demonceaux - M. Henry - F. Blais - C. Perret - A. Adamiak - D. Perrault - L. Crognier - V. Miconnet - MG. Gerrer - P. Ancet - G. Therry - S. Lelièvre 	<ul style="list-style-type: none"> - G. Wegman - P. Vigneron - V. Miconnet - A. Fulon - X. Urbain - S. Delaunay - A. Prudent - J. Gonzalez - M. Huot - F. Marzani - B. Fortier - P. Deplanche - J. Canovas 	<ul style="list-style-type: none"> - A. Fournier - R. Aubert - G. Didier - T. Carnet - B. Lapetite - A. Devise - R. Surleau - J. Demougeot-Lebel - MG. Gerrer - M. Henry - E. Bois - E. Dounon 	<ul style="list-style-type: none"> - K. Fiorentino - L. Imhoff - J. Demougeot-Lebel - V. Lahaie - E. Sales Wullemin



**ORGANISATION LOGISTIQUE,
NUMERIQUE ET CONTINUITE
PEDAGOGIQUE**



ORGANISATION LOGISTIQUE, NUMERIQUE ET CONTINUITE PEDAGOGIQUE

- Choix du scénario décidé collectivement (Note DGSIP 11 JUIN 2020)

• RETOUR EN PRESENTIEL à 100% AVEC RESPECT DES NORMES SANITAIRES (PORT DU MASQUE, DESINFECTION DES LOCAUX)

* SI BESOIN, SUIVANT EVOLUTION (DEFAVORABLE DE LA SITUATION SANITAIRE):

* Passer le maximum de cours CM à distance pour libérer de la place pour les TD/TP (50% pour certaines salles, 30% pour certains amphis)

* Libre organisation des composantes, une fois le scénario décidé collectivement

* Amplitudes horaires augmentées (soirs et samedi matin)

- Mise en place des cours à distance (choix pour un semestre) et choix des modalités d'examens

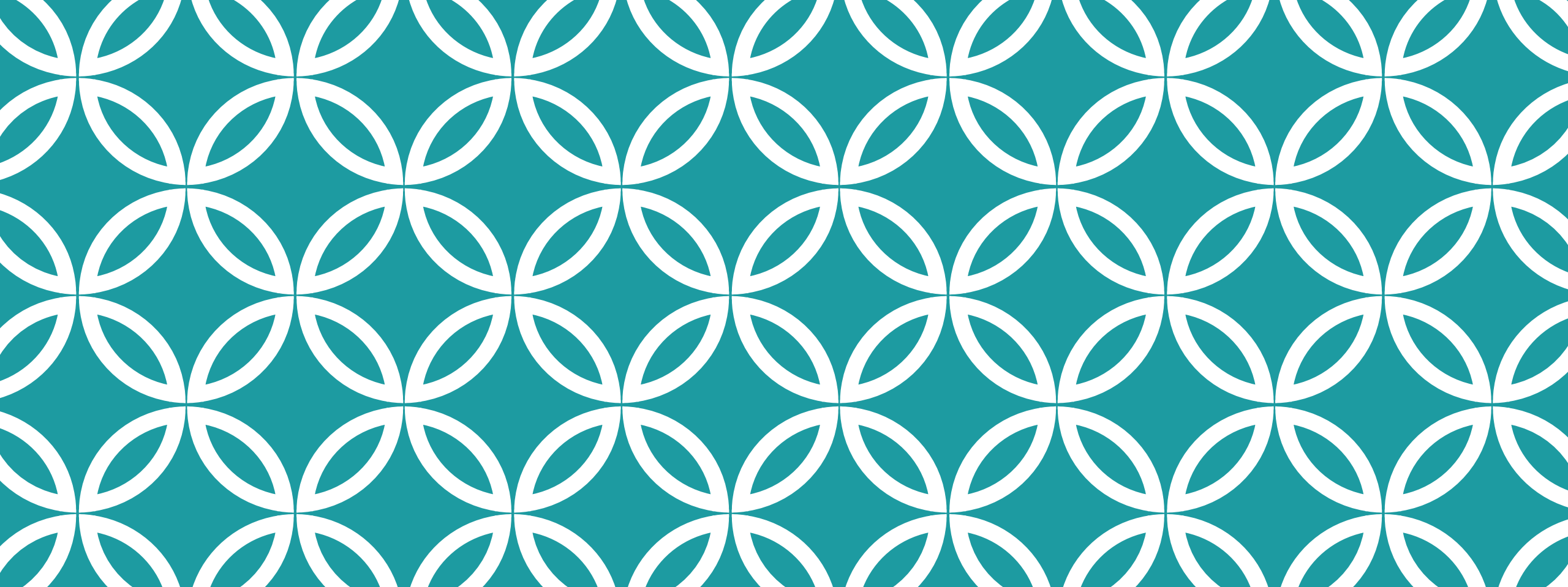
- Besoins différents, suivant le scénario retenu.

- Appui et accompagnement des équipes et étudiants:

* Possibilité de formation à certains logiciels techniques pour les étudiants et les enseignants par le PNR

* Capsules de cours qui pourraient être mises à disposition par les enseignants qui le souhaitent

* Envoi de supports variés aux étudiants à la libre appréciation de l'enseignant.



ACCUEIL DES L1 |

ACCUEIL DES L1

- Accueillir (physiquement) tous les L1, (par groupes de 50 si nécessité):

- * Réunion de rentrée avec les enseignants (2 heures) couplée au tutorat de rentrée (31 août au 15 septembre)
- * Nécessité d'une coordination des EDT sur l'UB (17 amphis disponibles) si dégradation de la situation

- Définir les objectifs prioritaires du tutorat de rentrée 2020 (concertation avec le CROUS)

- * Faire découvrir le campus et ses différents lieux (visites physiques ou virtuelles)
- * Activer le compte étudiant « etu-u-bourgogne.fr » et transférer la boîte mail personnelle dessus (manipulation faite depuis les smartphones ou depuis un poste informatique à la maison de l'étudiant)
- * Eduquer les L1 au respect des normes sanitaires à l'UB
- * Faire découvrir UB Link
- * Sonder les étudiants sur leur équipement informatique, leur connexion internet.
- * Informer sur les outils mis à disposition par l'UB (pack microsoft 365 par exemple de façon à éviter les dépenses inutiles).
- * Dématérialisation de la présentation numérique des outils de la BU et des ressources documentaires

-Elaboration d'une charte de sécurité sanitaire, signée par voie électronique

-Création d'un centre d'entraide entre les étudiants, animé par les associations de filières étudiantes, permettant l'accès à différentes ressources (FAQ, Hotline, Bot Hugo, modules de formation,)



REMEDICATION |

REMEDIATION

- Mise en place d'un dispositif de remédiation par les pairs :

- * Tuteurs de remédiation (L2 ou L3), encadrés par des enseignants référents
- * Remédiation proposée à tous les étudiants de L1 (voire L2) sur la base du volontariat
- * Validation pour les tuteurs d'une UE "engagement", validée par des enseignants (financement RITM-UBFC)
- * Mise en place, temporalité, forme (présence, distance) laissées à l'appréciation des composantes

- Utilisation de dispositifs complémentaires : AGIL, volant d'heures dans les composantes

-Dispositifs d'accompagnement des équipes (CIPE):

- * Mise à disposition de tests de niveaux
- * Evaluation des premiers enseignements



MOBILITES ET RELATIONS INTERNATIONALES



MOBILITES ET RELATIONS INTERNATIONALES (NOTE DGSIP 10 JUIN 2020)

- **Dématérialiser les inscriptions pour les étudiants étrangers :**

* Déposer en ligne un dossier dématérialisé, paiement par virement bancaire

- **Enseignements proposés exclusivement à distance pour les étudiants bloqués dans leur pays?**

- **Information rapide des partenaires et des étudiants pour envisager les modalités d'accueil:**

* certaines universités ont annulé le premier semestre

- **Accueil privilégié (avec les L1?) pour les étudiants étrangers (beaucoup moins nombreux?)**